

Bulletin de Germigny des Prés

Mars 2024

Edito du Maire



Comme 2023, 2024 commence dans un contexte international financier et géopolitique incertain. Au niveau national et local, le 1er trimestre a été marqué par les manifestations légitimes des agriculteurs nous rappelant au passage que leur mission première de « nourrir » la population est mise à mal. L'équipe municipale poursuit la réalisation des projets énoncés en 2020. À ce titre, une partie de ce bulletin est consacré au bilan de mi-mandat.

Cette année, la mise en place d'un plateau ralentisseur devant l'Hôtel de la Place sera le 1er projet réalisé. Afin de minimiser la gêne, les travaux seront réalisés du 15 avril au 5 mai. Tout sera prêt quand les beaux jours arriveront et que la circulation se fera plus intense.

2024 sera aussi une année Olympique. En préambule aux épreuves sportives, la flamme, qui partira d'Olympie et arrivera à Paris, fera un passage dans le Loiret. Le mercredi 10 juillet, elle sera à Sully sur Loire. Un évènement à ne pas manquer Pour lequel nous vous donnerons plus d'informations dans le prochain bulletin.

Philippe Thuillier

 Mairie de Germigny des Prés
Place de la mairie
4-5110 Germigny des Prés
02 38 58 27 03

 www.germigny-des-pres.fr
mairie-germigny@orange.fr

 Intramuros – Application gratuite
sur smartphone ou tablette

Sommaire

| | |
|--|---|
| Communauté de Communes Val de Sully | 1 |
| Vœux du Maire | 1 |
| Les déclarations d'urbanisme..... | 2 |
| Elections Européenne | 2 |
| Aménagement de sécurité..... | 2 |
| Convention AXA | 2 |
| Rappels civiques..... | 3 |
| Témoigniez sur votre accès aux soins | 3 |
| Intramuros..... | 3 |

| | |
|---|---|
| J'aime la Loire et mon village propres..... | 4 |
| Comité des fêtes | 4 |
| Ciné plein air | 5 |
| Concerts de l'Oratoire | 5 |
| Colis de Noël..... | 5 |
| Disparitions des deux rennes..... | 5 |
| Les germignons à l'honneur..... | 6 |
| La Nuit des étoiles | 6 |
| État civil..... | 6 |
| BILAN MI MANDAT | 7 |

Communauté de Communes Val de Sully

GEMAPI

Transfert des digues

Depuis le 28 janvier 2024, dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la gestion des digues domaniales n'est plus assurée par l'Etat mais par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (Communautés de Communes).

Pour que la surveillance, la gestion et l'entretien courant soient homogènes et cohérents sur l'ensemble du linéaire de la Loire, il a été créé l'Etablissement Public Loire (EPL) auquel les EPCI ont adhéré. Fin 2023, Val de Sully, concerné par 47 km de digues, a adhéré à l'EPL qui apporte aussi son expertise en matière d'ingénierie.

Les coûts afférents doivent être supportés par la Communauté de Communes via la taxe GEMAPI qui a « fait son apparition » sur les taxes foncières depuis 2 ans. Cette taxe, dont le montant par habitant est plafonné, répartie sur l'ensemble des acteurs du territoire, varie chaque année en fonction des coûts annuels prévus : travaux d'entretien, coûts de gestion.

En préalable au transfert, l'Etat a réalisé un audit des digues afin de planifier et réaliser les gros travaux. Par contre, dans le cas d'une rupture de digues, les travaux de remise en état incomberaient à la Communauté de Communes.

Gestion de la rivière La Bonnée

Créés depuis plusieurs décennies, les syndicats de gestion des rivières ont été peu à peu intégrés dans les Communautés de Communes (compétence GEMAPI).

Ainsi, depuis le 1er janvier 2023, le syndicat de la Bonnée a été dissous ; ses activités et actifs étant désormais incorporés dans ceux de la CCVdS. Les élus communaux qui étaient délégués au

syndicat font désormais partie de la commission ad'hoc.

Pour rappel, les délégués de Germigny sont : Philippe HEMELSDAEL, Jean-Pierre BOULLIER et Jean-Marc LEVERT (suppléant). Leurs missions consistent à remonter les problèmes de gestion, d'entretien de la rivière et de proposer des améliorations dans le respect des directives européennes et nationales. Un équilibre pas toujours facile à trouver !

Vœux du Maire

Samedi 13 janvier avaient lieu les vœux du maire à la salle des fêtes Philippe THUILLIER, maire de la commune, a remercié la centaine de personnes présentes. Il a ensuite présenté les actions réalisées, à réaliser et en cours, à mi-mandat de l'équipe municipale « Bien vivre à Germigny » élue en 2020 en s'appuyant sur un diaporama regroupant les photos des diverses réalisations.

Mr Gérard BOUDIER, Président de la Communauté de communes du Val de Sully, a pris la parole en rappelant les compétences et en énumérant les actions menées et les projets à venir par la Communauté de Commune ainsi que le soutien financier apporté aux communes, avec un focus sur Germigny. Mme Line FLEURY, conseillère départementale a également présenté les actions du département.

Le trio commune, Communauté de communes et Département est essentiel pour les habitants, chacun dans son domaine contribuant au développement de notre territoire. A l'issue des vœux, un verre de l'amitié a été offert par la mairie.



Les déclarations d'urbanisme

Qu'il s'agisse :

- D'une clôture,
- D'un bâtiment principal
- D'une annexe,
- D'un agrandissement,
- D'une transformation
- D'un changement d'aspect de façade.

Toute « construction » à Germigny doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la mairie.

Conscients que les contraintes légales imposées par l'Etat sont nombreuses sur notre commune : PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation), PLU (Plan Local d'Urbanisme), périmètre ABF (Architecte des Bâtiments de France), nous faisons le maximum pour vous aider dans vos démarches. Ainsi, sur rendez-vous, vous pouvez rencontrer la commission urbanisme (Mr BERTHON et Mr VOISE) qui pourra vous guider.

Attention : cette rencontre ne garantit pas l'acceptation, les règles étant très complexes, mais ainsi nous pouvons vous aider à bâtir votre dossier. Vous pouvez aussi contacter le service urbanisme de la Communauté de Communes.

La signature de l'arrêté du maire, qui agit par délégation de l'Etat, n'intervient qu'une fois que chaque point de la demande d'urbanisme a été vérifié par rapport à l'ensemble des documents légaux. Merci de votre compréhension !

De plus amples informations sont disponibles sur le site de la CCVdS <https://valdesully.fr/urbanisme>, vous permettant ainsi d'initialiser le dossier de déclaration. Il vous servira de base de discussion lors de votre rencontre avec les membres de la commission locale.

Elections européennes

Le 9 juin 2024 auront lieu les élections européennes. Pour nous permettre une organisation sereine de ce scrutin, merci de vous inscrire dès maintenant sur les listes électorales. Les procurations se feront via internet, là encore, n'attendez pas le dernier moment.

Les membres du bureau de vote et le secrétariat vous remercient d'avance de votre compréhension.

Aménagements de sécurité

Le premier appel d'offres pour la réalisation d'un plateau surélevé route de St Martin ayant été infructueux, nous en avons relancé un deuxième. Quatre entreprises ont envoyé une offre dans les délais. Après analyse par notre AMO (Assistant à Maitrise d'Ouvrage) GS Conseils, le Conseil Municipal a retenu l'offre de l'entreprise TPVL. Le montant total de l'opération (travaux + AMO) s'élève à 96 576€ HT, subventionné à 41% par le Département, 30% par l'Etat et 9% par la CCVdS ; soit le montant maximal de subventions autorisé par la loi (80%).

Les travaux débuteront le 15 avril pour se terminer le 5 mai. La circulation route de St Martin sera complètement interrompue du 20 avril au 5 mai afin de permettre une parfaite pose des pavés revêtant le plateau ou délimitant les voies. Les parcours des lignes de bus seront déviés, l'arrêt de bus sera déplacé. Ce planning sera tributaire des conditions météorologiques.

Nous tenons d'ores et déjà à nous excuser pour la gêne occasionnée. Nous vous informerons via l'application Intramuros des mesures appliquées.



Convention AXA

Comme les années précédentes, la commune de Germigny des Prés et AXA ont signé une convention permettant à nos habitants de bénéficier de conditions tarifaires préférentielles sur la complémentaire santé (réduction de 10 ou 20% sur le tarif public en fonction de votre situation).

N'hésitez pas à contacter Mme MOUNIER au 06 03 04 03 07 pour tout renseignement.

Rappels civiques

Pour le bien-être de tous, respectez les horaires d'utilisation du matériel bruyant :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h et 15h à 19h
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Un anniversaire, une soirée, un déménagement, pensez à prévenir vos voisins.



Brûlage des végétaux et autres déchets interdit
Utilisez les déchetteries. Elles sont gratuites

Déchetterie de Châteauneuf-sur-Loire

Zi St Barthelemy - Les Longeaux
45110 Châteauneuf-sur-Loire

Mardi, Mercredi, Vendredi & Samedi :
9h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
Lundi et Jeudi : 13h00 - 17h00
Jours de fermeture : Dimanche

Déchetterie de saint Aignan des Gués

La Plaine
45460 SAINT AIGNAN DES GUÉS

Hiver - Du 1^{er} novembre au 31 mars

Mardi et Samedi : 9h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
Vendredi : 13h00 - 17h00
Jours de fermeture : Lundi & Mercredi

Été – Du 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi et Samedi : 9h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
Mercredi et Vendredi : 13h00 – 17h00
Jours de Fermeture : Jeudi & Dimanche

Si l'entretien des fossés incombe à la commune, l'entretien des busages pour accéder aux propriétés privées (pavillon ou champ) incombe au propriétaire (ou à l'exploitant) de la parcelle. En aucun cas, l'écoulement de l'eau vers l'aval ne doit être interrompu, merci de faire le nécessaire. Un bon écoulement s'avère nécessaire en cas de fortes pluies.

Témoignez sur votre accès aux soins

Le Département du Loiret a adopté, en décembre 2022, le Plan Priorité Santé 2023-2027 pour garantir un accès aux soins de qualité et en proximité pour les Loirétains, notamment les plus vulnérables et les plus âgés. L'accès aux soins étant une des préoccupations principales des Loirétains, le Département a agi vite, en collaboration avec les acteurs du champ médico-social du territoire. Malgré ce volontarisme des acteurs locaux, la situation sur le territoire reste critique. C'est pourquoi le Département sollicite aujourd'hui le témoignage des Loirétains sur leur accès aux soins. Ensemble, nous serons plus forts pour obtenir une prise en compte nationale de nos difficultés et demander des solutions immédiates. Portons notre voix, ensemble, au niveau national !

Deux options sont possibles :

- Remplir le cahier de témoignages à votre disposition en mairie aux heures de permanence de la mairie (mercredi de 9h à 12h, jeudi de 16h à 19h)
- Compléter le formulaire internet sur le site du Département <https://www.loiret.fr/notre-sante>

Dans les deux cas, veuillez répondre avant le 30 avril 2024



Intramuros

Comme annoncé précédemment, l'application Panneau Pocket est remplacée par l'application Intramuros. Outre les informations communales, Intramuros vous permettra de consulter les informations communautaires mais également celles des communes voisines. Connexion à l'application : <https://www.intramuros.org/>



J'aime la Loire et mon village propres

Samedi 2 mars, dans le cadre de l'opération "j'aime la Loire propre", nous avons décidé d'organiser également un nettoyage des accotements et trottoirs de notre village.

Malgré le mauvais temps, 25 personnes ont répondu présentes (nous espérons plus!). Après le café d'accueil, les équipes se sont constituées et sont parties "remplir leur mission". Vers 11h, nous nous sommes retrouvés au point d'apport volontaire afin de faire le bilan de nos "trouvailles".

Au total, environ 4 m3 de déchets ont été collectés. Parmi les insolites : pneus, chaises, ferraille, mais surtout beaucoup de cannettes vertes en alu de la marque de bière H***. A consommer avec modération ! La matinée s'est terminée par un apéritif bien mérité pour les courageux.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette matinée : les ramasseurs mais aussi S. BEDIU et Y. VOISE qui ont mis leurs véhicules à disposition pour rapporter les déchets vers le point central. A noter la présence d'Annaelle qui représentait le SICTOM.

S'il n'est jamais agréable de devoir ramasser les déchets "des autres", cette opération est nécessaire pour la qualité de notre environnement. Les participants présents se posent la question d'organiser une nouvelle opération 100% dédiée au nettoyage du village en septembre. Si tel était le cas, nous vous espérons encore plus nombreux !



Comité des fêtes

Le samedi 13 janvier après midi avait lieu l'assemblée générale du comité des Fêtes. Marie LE BIHAN est désormais la nouvelle présidente.



Chacune leur tour, les membres du bureau ont fait un compte rendu des activités 2023 avec le bilan financier. Plusieurs achats de matériels et divers investissements ont été réalisés sur l'année 2023 pour assurer la bonne tenue des manifestations programmées pour les prochaines années.

Le point d'orgue de 2023 fut le 1er marché de Noël avec un franc succès, tant par la fréquentation que par les retours des artisans, créateurs, producteurs présents. Un événement où les petits germignons ont pu profiter du spectacle de Patsy et recevoir un cadeau de la part du Père Noël ! Une opération qui sera renouvelée en 2024 !

L'ensemble de l'équipe a ensuite présenté son programme pour l'année 2024 :

- randonnée festive (nouveau!),
- vide grenier,
- fête de l'automne (nouveau!),
- rando octobre rose
- Noël de Germigny

Samedi 13 avril : randonnée de 9km sur les bords de Loire et chemins de notre village, avec des pauses gourmandes et festives.



Dimanche 2 juin : le vide grenier traditionnel derrière le grand clair, avec buvette et petite restauration.

Surveillez vos boîtes aux lettres où vous aurez toutes les informations nécessaires pour les horaires, pour s'inscrire ...





Ciné plein air

Samedi 29 juin 2024, Concert et cinéma de plein air à partir de 19 h 00 à l'Espace du Grand Clair.

A partir de 19 h 00 : Apéritif offert par la commune. Restauration sur place (food-truck, restaurant du village, possibilité de pique-niquer).

Ambiance musicale par le groupe :



22 h 00 : Cinéma de plein air avec le film « Le sens de la fête » avec Jean-Pierre BACRI, Gilles LELOUCHE, Eye HAÏDARA – Tout public. Durée : 1 h 56



Concerts de l'Oratoire

Concerts de l'oratoire 2024 à 18 h :



- Dimanche 30 juin : Concert gratuit en plein air dans le jardin de l'oratoire avec « Plume »
- Dimanche 7 juillet : Ensemble vocal « Ommm »
- Dimanche 21 juillet : Musique Jazz/Caraïbes avec Ana Carla MAZA
- Dimanche 4 août : Musique folk avec le trio « Back and Forth »

Possibilité de réservation en ligne sur www.valdesully.fr ou auprès de l'Office de Tourisme de Sully sur Loire au 02.38.36.23.70.

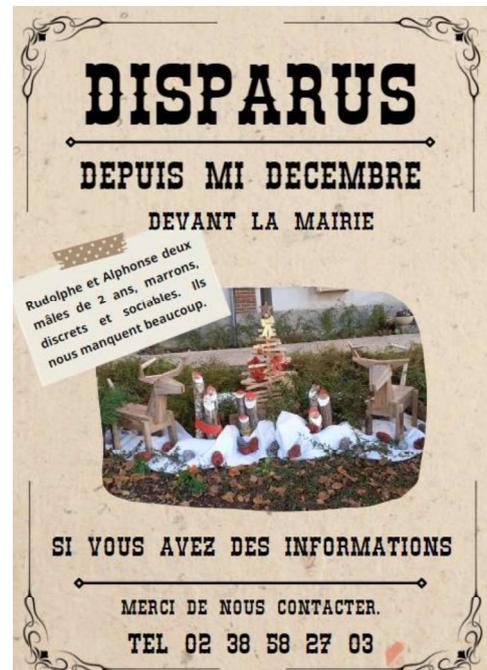
Colis de Noël

Les colis ont été remis par les membres du CCAS aux personnes de la commune de 70 ans et plus. Comme l'année précédente, les enfants de CP – CE1 de l'école de Germigny ont participé en concevant une carte personnalisée qui a été jointe à chaque colis. En 2023, pour changer de formule, le CCAS a fait le choix de sélectionner des produits locaux à l'Office de Tourisme.

Pour 2024, il a été décidé en réunion de CCAS de revenir à une formule plus classique.

Disparition des deux rennes de Noël

Depuis plusieurs années, nous réalisons une décoration de Noël devant la mairie. Deux rennes en bois faisaient partie de notre décor. Nous avons été stupéfaits et attristés de constater qu'ils avaient été volés. Ces rennes, sans valeur marchande, avaient une valeur symbolique. En effet, ils avaient été réalisés artisanalement à partir de palettes par un couple de Germignons.



La nuit des étoiles

Au programme au Belvédère de Saint Benoit le 27 juillet :

Observation à la lunette astronomique, show mapping immersif, arts de la rue avec les AquamenS, le village des pianos et un spectacle acrobatique de la Compagnie « Les Sanglés », animations familiales au Belvédère et à la médiathèque, foodtrucks, cocktails et producteurs locaux. A partir de 22 h, déambulation lumineuse avec la compagnie « Remue-Ménage ».

Renseignements et réservations au 02.34.52.02.45 ou sur www.belvedere-valdesully.fr



Du 17 au 24 février dernier s'est déroulé la 27ème édition du 4L Trophy, au Maroc, un rallye international. Un Germignon, Paul HEMELSDAEL y a participé avec Martin LUTTON, un Bonnéen, son équipier, 22 ans tous les deux.



Ils ont créé l'association « la 4L du Val » pour mener à bien leur projet. Il leur aura fallu pas moins de 14 mois pour ficeler cette aventure. La partie administrative est très lourde (création de l'association, passeports, recherche de sponsors, dossier d'inscription. Tous les deux fils d'agriculteurs, bien implantés sur notre territoire et grâce à leurs réseaux de connaissances, ils ont pu trouver des sponsors nécessaires. Le but de ce rallye est d'apporter du matériel scolaire (cahiers, trousse complètes, vêtements de sport...) ce que Paul et Martin ont réussi à rassembler avant de partir.

Leur rallye en quelques chiffres :

- 4000km pour rejoindre le Maroc
- 2500km au Maroc en plusieurs boucles
- 500km sur pistes dans le désert
- Des cols franchis dans l'Atlas avec le plus haut à 2500m d'altitude
- 6 à 7h de conduite par jour
- Des températures de -1 degré la nuit à 30 degrés dans la journée
- Une quinzaine de nuits dans la voiture au milieu du bivouac et des 300 membres de l'organisation
- 536ème équipage sur 1150 4L en course

État civil

Période du 1^{er} décembre 2023 au 29 février 2024

Naissance : BETHELOT Victor le 1er janvier 2024

Mariage : néant

Décès :

VERRIER Lilianne épouse BOURGEOIS le 08/12/2023

TREMINTIN Jean-Yves le 01/01/2024

HERAULT Denis le 03/01/2024

Le budget total était de 20.000€ dont 16 000€ de sponsors. Il leur a fallu déboursier 3 700€ pour l'inscription et 4 800€ pour la voiture.

Paul a conclu cette interview par ces mots : « une superbe aventure, des défis, des rencontres humaines, une expérience géniale, beaucoup d'entraide, un très bon esprit dans ce rallye ! Pour tous ceux qui ont l'envie de le faire, il ne faut pas hésiter, et bien prévoir 1 an / 1 an et demi pour la préparation. »

Bravo à lui ! Bravo à eux.



BILAN MI MANDAT

2023 a marqué la mi-mandat de l'équipe municipale « Bien vivre à Germigny » élue en 2020. Lors d'une réunion interne spécifique, nous avons établi un bilan des actions réalisées par rapport à nos engagements de 2020. Malgré la période COVID qui a momentanément stoppé notre activité, la plupart des points que nous avons prévus ont été réalisés.

| THEME | ACTION REALISEE | ACTION EN COURS OU A REALISER |
|--|---|---|
| Transition énergétique et environnement | <ul style="list-style-type: none"> - Rénovation éclairage public - Eclairage LED classes de l'école - Rénovation énergétique de la mairie - Opération Loire & village propres | Poursuivre l'achat de matériel électrique/batterie pour le service technique |
| Renforcer l'attractivité touristique | <ul style="list-style-type: none"> - Création de la Tour aux livres - Installation éclairage extérieur de l'oratoire - Fleurissement et décorations ponctuelles | |
| Animations locales | <ul style="list-style-type: none"> - Concert Fontanarosa - Pérennisation cinéma plein air - Soutien aux associations locales | |
| Opérations cœur de village | | Reportée afin de prioriser la réhabilitation du presbytère |
| Urbanisation des terrains communaux | | Contexte défavorable ne permettant pas la commercialisation |
| Entretien du bâti | <ul style="list-style-type: none"> - Réfection des peintures à l'école et cantine - Remplacement chaudières école et logement communal | <ul style="list-style-type: none"> - Réfection peinture salle des fêtes (2024/2025) - Réfection terrasse et toiture garage logement communal (2024) - Rénovation presbytère (2025) |
| Entretien voirie | <ul style="list-style-type: none"> - Réfection chaussées routes de Poreuse, St Martin, Pont - Chalumeau, Fief - Point à temps sur chaussées - Busage et curage de fossés - Dérasement d'accotements - Etude hydrologique route des Thoreaux | <ul style="list-style-type: none"> - Programme annuel d'entretien des routes, accotements et fossés - Travaux route des Thoreaux 2024/2025 |
| Amélioration de la sécurité routière | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement et remplacement signalisation verticale - Déplacement arrêt bus route St Martin - Radar pédagogique fixe route de Châteauneuf | - Installation plateau ralentisseur face hôtel de la place (2024) |
| Amélioration sécurité des biens et des personnes | <ul style="list-style-type: none"> - Défense incendie fonctionnelle sur l'ensemble de la commune - Installation de 3 caméras supplémentaires - Suivi plans canicule et grand froid | <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour réserve communale dans le cadre du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) - Exercices "à blanc" du PCS avec la Préfecture |
| Communication | <ul style="list-style-type: none"> - Maintien du bulletin trimestriel en couleur - Diffusion flyers pour informations ponctuelles | - Remplacement Panneau Pocket par Intramuros (2024) |
| CCAS | <ul style="list-style-type: none"> - Spectacle intergénération - Poursuite colis Noël - Gestion de situations particulières | |
| Urbanisme | <ul style="list-style-type: none"> - Commission aide aux demandes d'urbanisme | |
| Relations avec la CCVdS | <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 1 conseiller municipal dans les commissions communautaires | |

Depuis 2020, parmi les nombreux projets engagés, les 14 plus « couteux » représentent une dépense de 362 300€ HT, subventionnée à 70% (Etat, Région, Département et CCVdS que nous remercions vivement). Le reste à charge de la commune s'élève ainsi à 108 700€. Si les dossiers de demande de subvention sont parfois compliqués, il est nécessaire de s'assurer le soutien des financeurs pour permettre le développement de notre commune.